

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message a été apporté de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les naufrages et le sauvetage."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour permettre au grand chemin de fer Occidental d'étendre et perfectionner davantage ses moyens de correspondance," et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé aux amendements faits aux dits bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant les étrangers et la naturalisation dans les provinces de la *Colombie Britannique* et du *Manitoba*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les offenses contre la personne," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ces bills sans amendements.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la prison centrale d'*Ontario*" et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 15 retranchez depuis le premier "où" jusqu'à "renvoyé."

Et le dit amendement étant lu la seconde fois,

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, qu'il soit agréé.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour résoudre un doute sur l'interprétation à donner à la trente et unième section de l'acte 33 *Vict.*, ch. 3, et pour amender la section 103 de l'acte des terres de la Puissance," et informer cette Chambre que les Communes ont passé le bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, La Chambre s'est ajournée.